



Communauté de Communes

N°DEL2024-89

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, cinq décembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, Mme Michelle BEAUDEQUIN, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR (31)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Etienne FRERE, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Michel POTIER donne procuration à M. Eric BEGUIN (3)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC, Mme Nicole TUAL (4)

DEL2024-89 Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilé (PLPDMA)

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude CORMONT

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, compétente en matière de gestion et de prévention des déchets ménagers, s'est engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce programme pour répondre à ces obligations réglementaires et contribuer activement aux objectifs fixés par le Plan régional de prévention et de gestion des déchets adopté par la Région Hauts-de-France.

Ce programme a pour objectif de réduire la quantité et la nocivité des déchets produits par les ménages et assimilés, dans le cadre d'une démarche de prévention et de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Le plan à l'échelle des Lisières de l'Oise s'articulera autour de 6 axes :

- Sensibilisation aux éco-gestes
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire, au compostage et au jardinage raisonné
- Promotion de la réparation, de la récupération et du réemploi
- Exo-exemplarité au sein de la CCLO et des services publics
- Actions auprès des entreprises
- Pilotage du PLPDMA

Vu le décret n°2015-662 du 14 juin 2015 précisant le contenu et les modalités d'élaboration d'un PLPDMA,

Vu la loi n°2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 (article 3) qui fixe l'objectif de réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010.

Considérant l'avis positif de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du 17 juin 2024,

Considérant la consultation publique menée du 7 août au 30 septembre 2024,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Approuvé** l'adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2024 - 2030 annexé à la délibération,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :

38

Nombre de membres présents :	31
Nombres de suffrages exprimés :	34
Pour :	<p>34</p> <p>Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, Mme Michelle BEAUDEQUIN, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillain DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKŌZY, M. Franck SUPERBI, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR</p>
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	28 novembre 2024



Le Président

M. Franck SUPERBI

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le



ID : 060-246000749-20241205-DEL202489-DE